

## Dialogue Social Pour Les Loisirs Actifs (DIAL)

Afin d'assurer une croissance continue ainsi qu'un dynamisme commercial dans le secteur des loisirs actifs (fitness et activités en extérieur) il est important d'instaurer des rapports solides entre employés et employeurs. En plus, il est nécessaire de promouvoir le consensus et la participation générale des acteurs les plus intéressés au monde du travail à travers un programme qui est connu comme dialogue social. L'expérience des dernières 50 années a démontré que le dialogue social de l'Union européenne peut jouer un rôle essentiel pour bénéficier aux employeurs et aux employés, ainsi qu'à l'économie et à la société.

Le Commission européenne est en train de financer des politiques de développement pour aider à démarrer des conversations, des consultations, des négociations et des actions entre employeurs et employés à travers un nouveau programme de dialogue social pour le secteur des loisirs actifs. Les buts essentiels pour 2014 sont de rendre les employeurs de plus en plus conscients de l'importance du dialogue social, ainsi que d'identifier des domaines clés des affaires de l'industrie, et cela à niveau national et européen.

Ces sujets couvrent, par exemple, la mise en place des conditions de paiements et de l'emploi à travers la négociation collective à différents niveaux, la présentation d'opinions devant les gouvernements et d'autres autorités publiques à travers des consultations (tout en aidant à définir les lois et les normes concernant par exemple le travail), la gestion et la supervision de domaines comme la sécurité sociale, la formation et les certifications, la santé et la défense, la simple discussion de thèmes d'intérêt réciproque.

Dans le secteur des loisirs actifs on estime qu'il y a 80.000 business et plus de 50.000 travailleurs, et, étant donnée l'amplitude du secteur, il est surprenant de voir à quel point il est fragmenté et sous-représenté par les employeurs et les organisations d'employés, et à quel point l'actuelle activité dans les rapports industriels est petite. Le projet « Dialogue social dans les loisirs actifs », qui est géré par EHFA, commencera à renforcer, construire et développer le dialogue social en une force efficace pour le secteur des loisirs actifs.

## Qu'est-Ce Qui Se Passera ?

Le but principal de ce projet est d'être un point de référence stable et une entente entre les employeurs et leurs groupes de représentants en au moins 14 pays européens, ce qui est appelée \*"capacité de l'entreprise". Avant la fin du projet "Dialogue social pour les loisirs actifs", EHFA aura créé une base de recherche dans laquelle elle aura fait participer les employés qui auront assimilé le concept et l'importance du dialogue sociale, tout en ayant comme but l'établissement des actions au niveau national et des zones d'intérêts pour les rapports industriels. Ce programme sur la capacité de l'entreprise est d'intérêt primordial car le secteur des loisirs actifs est particulièrement fragmenté et, par conséquent, l'organisation des rencontres entre employeurs commencera à structurer et construire leur futur dans le cadre d'un programme européen.

En 2012, EHFA a reconnu le dialogue social en tant que partie de son programme pour le travail, et, par conséquent, a décidé de supporter l'établissement d'une nouvelle association sans but lucratif, qui s'appelle EHFA-Employers (EHFA-E). Le but d'EHFA-E est d'agir en tant que représentant des employeurs au niveau national et de l'Union européenne.

EHFA travaillera en coopération avec la confédération européenne des employeurs à l'extérieur (European Confederation of Outdoor Employers, EC-OE) pour développer et compléter ses projets dans le cadre du "Dialogue social pour les loisirs actifs"

\*Les pays qui font actuellement partie du projet sont : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Lettonie, la Lituanie, l'Hongrie, les Pays Bas, le Portugal, le Royaume-Uni. Les employés des autres pays peuvent participer aux prochains rendez-vous, dont les dates sont affichées dans le site internet.



This action is part-funded by the European Commission

[www.ehfa-programmes.eu](http://www.ehfa-programmes.eu)

**The European Health & Fitness Association**

Rue Washington 40

B-1050 Brussels

Tel: +32 (0) 2 649 90 44

[thesecretariat@ehfa.eu](mailto:thesecretariat@ehfa.eu)